



SOMMAIRE

Imprimé par la Mairie et diffusé à Landéhen

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Etat Civil
- Horaires d'ouverture de la mairie
- Locations de salles pour 2025
- Recensement Citoyen obligatoire
- Restaurant scolaire : Menu - la rentrée
- CCAS Repas le 12/10
- Pass' Sport
- Numéros utiles
- Maison médicale de Lamballe
- En bref : - La Cité des Métiers – Société SACPA
- Permanences des élus
- Résultats des élections législatives 2024

INFORMATIONS MUNICIPALES

- **Journée citoyenne le 14/09**
- Utilisation des terrains de football communaux
- Compte rendu du conseil du 13/06
- Révision du Plan Local d'Urbanisme – Projet de Aménagement de de Développement Durables - PADD

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- A la Une : Stratégie Climat adoptée
- Infos pratiques : Accueils de loisirs et activités 11-17 ans de la Toussaint – Rencontres avec la Structure Info Jeunes – La Piscine – Cafés réparations – Habitat – Compostage – Logement - TER Lamballe Dinan
- Agenda

INFORMATIONS

CYBERBIBLIOTHEQUE

- Rentrée le 17/09
- Horaires d'ouverture
- Partage : la rentrée des livres le 20/09
- Bout'choux le 26/09
- Ateliers enfants créatifs des mercredis
- Ateliers adultes : numérique

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

- **Forum des associations et activités de Landéhen : 06/09**
- **Comité des Fêtes** : Tournoi de Palet le 31/08 — Landéhen Dance le 14/09
- **Inter associations** : Cinéma plein air le 31/08
- **Landéhen Endurance Club** : inscriptions le 06/09 – AG le 20/09
- **JSL** : la JSL recrute
- **Club des Aînés** : activités de septembre
- **Familles Rurales** : Couture – stage vêtement chemin d'éveil – stage peinture – Ateliers spécial TDAH
- **Basket** : reprise des entrainements
- **Ecurie de La Cassoire** : Rentrée le 03/09
- **VTT LAND'** : randos le 06/10

OBJETS TROUVES - ANNONCES -

COMMUNIQUES

Prochaine gazette : date limite de dépôt de vos articles en mairie : 16 septembre 2024.

Mairie – Tél : 02.96.30.03.21 – Mail : mairiedelandehen@wanadoo.fr
Site : www.landehen.fr – Ouverture public : lundi au vendredi : 8h30 à 12h15 – samedi : 9h à 12h
Cybrebibliothèque : 02.96.30.31.66 – Mail : bibliothequelandehen@gmail.com

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Etat Civil

Publication de mariage :

- entre **Julien QUERRAT** et **Aurore GAMAS**, domiciliés 10 La Rosée

Mariages :

- Le 22 juin 2024 entre **Romain RUFFET** résident 2 La Lande Simon et **Elodie BLANC** domiciliés à PLESTAN 4 La Ville es Bedelets

- Le 22 juin 2024 entre **Angéline BOURDAIS** et **Jéréemie CHENU** domiciliés 3 La Chouanière

- Le 13 juillet 2024 entre **Julien QUERRAT** et **Aurore GAMAS**, domiciliés 10 La Rosée

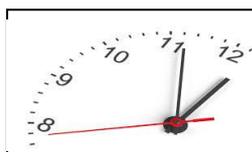
Décès :

- Le 05 juin 2024 de **Simone LANOË née CHAUVEL**, domiciliée 13 rue des Hortensias

- Le 06 juin 2024 de **Marie-Thérèse BERTRAND née HERMANGE**, domiciliée 1 Impasse du Temps Libre

- Le 18 juillet 2024 de **Renée JÉGARD née BLANCHARD** domiciliée 19 rue de Maroué

Horaires de la Mairie



Rappel des heures d'ouverture de la Mairie
A compter du 1^{er} septembre, la mairie est à nouveau ouverte le samedi de 9 h à 12 h et du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12h15.

LOCATIONS de SALLES pour 2025

Les **PARTICULIERS** de la **COMMUNE** sont invités à effectuer leurs demandes de **LOCATION de SALLES pour 2025**, **avant le 21 SEPTEMBRE 2024**

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Les jeunes garçons et filles qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent effectuer leur recensement citoyen à la mairie, **entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.**

Ainsi, tous les jeunes, garçons et filles qui ont eu **16 ans au cours du mois de juin 2024**, doivent obligatoirement avoir effectué leur recensement **avant la fin du mois de septembre**. Sont également invités à se faire recenser les jeunes atteignant 16 ans en juillet et août 2024.

RESTAURANT SCOLAIRE

Menus du mois
septembre
2024

Prix du repas : 3,60 €
Prix du repas à partir
du 3^{ème} enfant : 2.35 €

Le déjeuner doit comprendre : une crudité, un fruit ou légume cru (C) - de la viande ou du poisson (VPO) ou Légumineuses Protidiques (LP) – des légumes verts cuits ou fruits crus (LVC) – des féculents (FT) – fromage (FR) ou Lait

	Lundi 02		Mardi 03		Jeudi 05		Vendredi 06
C VPO FT Lait	Carottes râpées Steak haché Frites Ile flottante	FT VPO FR VPO FT LVC C	Pizza jambon fromage Saucisse Jardinière de légumes Fruit	LVC FR VPO FT C	Salade d'haricots verts à l'emmental Filet de saumon meunière citron Ratatouille et riz Fruit	C FR VPO LVC Lait	Salade grecque Rôti de dinde au jus Petits pois Panna Cotta carambar
	Lundi 09		Mardi 10		Jeudi 12		Vendredi 13
FT C LVC LP VPO FT C Lait	Taboulé Hachis de légumes parmentier Salade Yaourt	C FT FT VPO LVC FR C	Betteraves vinaigrette et céleri rémoulade Tagliatelles du pêcheur et julienne de légumes Fromage Fruit	FT LVC C VPO C LVC	Salade niçoise Croque-monsieur Salade Compote de fruits	C VPO LVC FR FT Lait	Concombre bulgare et radis Escalope de dinde Chou-fleur au gratin Gâteau de semoule au caramel
	Lundi 16		Mardi 17		Jeudi 19		Vendredi 20
C L VPO LVC FT Lait	Melon Langue de bœuf sauce madère Haricots verts et Pomme de terre Tiramisu	C FT VPO FT LVC LP VPO Lait	Salade aux croutons, œuf mimosa Couscous de légumes aux boulettes Crème au chocolat	C LVC VPO FT Lait	Laitue au thon et tomates Tomate farcie Riz Petits suisses	C FR VPO LVC FT FR LVC	Tomate macédoine Brandade de poisson Salade Fromage Crumble aux pommes
	Lundi 23		Mardi 24		Jeudi 26		Vendredi 27
C FR VPO LVC FT Lait	Salade alsacienne Poulet au curry Riz et légumes curry Mousse au chocolat	C VPO FT PL LVC	Tomate mozarella Jambon Purée de potiron Gâteau au yaourt et pomme	C FT VPO LVC FR C	Salade californienne Spaghettis à la bolognaise Emmental râpé Fruit	C VPO VPO FT FR LVC	Œuf mimosa sur salade Moules frites Fromage Salade de fruits
	Lundi 30		<u>Absences au Restaurant Scolaire</u>				
C LP LVC FT Lait VPO	Betteraves râpées Chili con aux légumes Riz Yaourt aux fruits		<p>Les absences prévisibles doivent être signalées le jeudi de la semaine précédente. L'absence non prévisible comme la maladie : avant 9 h le matin. Ces absences doivent être indiquées</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la mairie au 02.96.30.03.21 - au Restaurant Scolaire au 02.96.30.01.07 (présence d'un répondeur) - au Restaurant Scolaire par un mot dans la boîte aux lettres 				



Pour l'absence non prévisible (maladie...) signalée avant neuf heures, seul le repas du premier jour d'absence sera facturé.

A l'occasion d'intempérie telle que la neige, les repas seront facturés sauf si l'école Saint-Joseph est fermée.

Les absences non signalées entraînent la facturation du repas.

☞ **La serviette de table :** la commune fournit les serviettes.

☞ **Le paiement des repas :** Vous avez la possibilité de régler les repas par prélèvement automatique mensuel. Un imprimé est à retirer en mairie. Chaque mois, les avis des sommes à payer sont distribués par voie postale.

REPAS du CCAS, le SAMEDI 12 OCTOBRE

**Date limite d'inscription :
le 23 septembre**

Le CCAS organise le repas traditionnel de convivialité
le samedi 12 octobre 2024.

Toutes les personnes de la Commune ayant 60 ans et plus en 2024
sont cordialement invitées à ce repas.

**Nous vous demandons de vous inscrire en déposant à la mairie,
pour le 21 septembre, le coupon ci-dessous.**
**Vous pouvez également vous inscrire en téléphonant à la mairie :
02.96.30.03.21.**

Le but de cette journée est avant tout, de vous permettre de vous retrouver
et de passer un moment convivial autour de ce repas.

Le CCAS de Landéhen tient beaucoup à conserver cette journée pour toute
sa population sénior. Comme plusieurs communes limitrophes, il demande une
participation au coût du repas.

Ainsi, la participation qui vous est demandée est de :

- 15 € pour les personnes âgées de 60 à 64 ans (nées entre 1960 et 1964)
- 10 € pour les personnes âgées de 65 à 79 ans (nées entre 1945 et 1959)
- Le repas reste gratuit pour les personnes âgées de 80 ans et plus (nées en 1944 et avant).

Nous espérons vous voir nombreux assister à cette journée.
(Règlement à joindre à l'inscription)

✂-----

COUPON à déposer le 21 septembre au plus tard à la mairie

Merci de joindre votre règlement, à l'ordre du Trésor Public

Nom prénom :

Nom prénom :

Participera (ont) au repas du CCAS du 12 OCTOBRE 2024

Nombre de personne(s) :

..... x 15 € (nées entre 1960 et 1964)

..... x 10 € (nées entre 1945 et 1959)

..... repas gratuit (nées en 1944 et avant)

Pass'Sport

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association (éligibilité du 1^{er} juin au 31 décembre 2024)

Qui est concerné ?

Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- **Le 16 septembre 2006 et le 31 décembre 2018** bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS).
- **Le 1^{er} juin 2004 et le 31 décembre 2018** bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).
- **Le 16 septembre 1993 et le 31 décembre 2008** bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans
- **Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus** qui au plus tard le 15 octobre 2024, justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2024-2025.

Comment cela fonctionne ?

Pour utiliser son pass Sport, il suffit de présenter son QR Code ou code alphanumérique à son club, son association sportive ou salle de sport au moment de votre inscription.

Celui-ci déduira automatiquement du prix de la licence ou de l'abonnement au moment de l'inscription.

Plus d'informations : <https://www.pass.sports.gouv.fr> – 02.96.76.25.00



NUMÉROS UTILES

Pompiers	18
Samu	15
Gendarmerie	02.96.31.00.17 ou 17
N° d'appel d'urgence en Europe	112
Centre Anti poison	02.99.59.22.22
SOS médecins	36 24
Pharmacie de garde	32 37

Maison médicale de garde de Lamballe



En semaine de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche de 8h à 24h, un médecin de garde assure les consultations à la maison de garde à Lamballe, rue du Jeu de Paume, à côté de l'hôpital Villedeneu.

EN BREF

- **Ouverture générale de la chasse à tir** est fixée pour les Côtes d'Armor du dimanche 15 septembre 2024 à 8h30 au vendredi 28 février 2025 à 17h30.
- **Indice des fermages** pour l'année 2024 est fixé à 122.55 soit une augmentation de 5.23% par rapport à 2023.
- **Société SACPA** : des rondes seront effectuées au mois de septembre 2024, afin de capturer les animaux errants sur la Commune.
- **La Cité des Métiers** : s'informer sur les métiers, choisir une formation, trouver un emploi, créer ou reprendre une activité, changer sa vie professionnelle. Pour les demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens, étudiants, GRATUITEMENT. Calendrier et informations sur www.citedesmetiers22.fr ou au 02.96.76.51.51

PERMANENCES des ELUS

Permanence sur rendez-vous le vendredi à partir de 18h30, à la Mairie.
Prise des rendez-vous avant 12h le vendredi.

En cas d'urgence, Madame Le Maire peut être joint au 06 43 18 56 20

Résultats des élections législatives 2024 à Landéhen

1^{er} Tour

Nombre d'inscrits : 994
Nombre d'abstentions : 242
Nombre de votants : 752
Nombre de bulletins blancs : 19
Nombre de bulletins nuls : 5
Nombre de suffrages exprimés : 728

M. Corentin LE FUR : 239
M. Emmanuel ROUXEL : 2
M. Antoine RAVARD : 159
Mme Gabrielle GATIEN : 8
M. Lucas CLEMENT : 111
M. Bryan TYLI : 5
M. Jean-Pierre LAMOUR : 6
Mme Odile de MELLON : 198

2nd Tour

Nombre d'inscrits : 994
Nombre d'abstentions : 242
Nombre de votants : 752
Nombre de bulletins blancs : 49
Nombre de bulletins nuls : 10
Nombre de suffrages exprimés : 693

M. Corentin LE FUR : 491
Mme Odile de MELLON : 202

INFORMATIONS MUNICIPALES

JOURNEE CITOYENNE LE 14 SEPTEMBRE 2024

JOURNEE CITOYENNE **Samedi 14 septembre**

9h à 13h



...avec vos outils, si possible : débrousailluse....

PARTICIPEZ à L'EMBELLISSEMENT
de la COMMUNE, pour
« faire-ensemble » et favoriser une
dynamique du vivre-ensemble

Convivialité et casse-croûte offert par la Commune
Pré-inscription à la mairie pour le 07 septembre.
Contact : 02.96.30.03.21

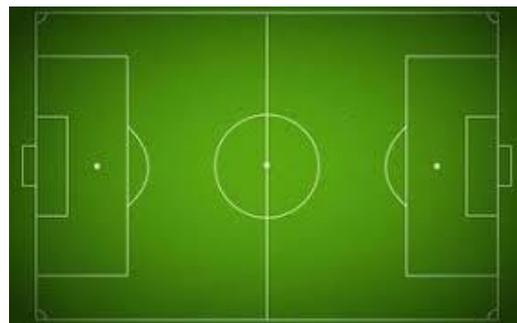
LANDEHEN



UTILISATION DES TERRAINS DE FOOTBALL COMMUNAUX

La commune demande aux personnes utilisant les terrains de football, en dehors des séances encadrées par les associations de football, de bien vouloir remonter les filets tels qu'ils étaient à leur arrivée, mais aussi de replier les petits buts.

Ces actions sont indispensables pour le bon fonctionnement du robot de tonte, sans quoi celui-ci ne peut réaliser sa programmation journalière.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

FISCALITE DE L'URBANISME – PROJET URBAIN PARTENARIAL - RUE DE MAUNY

Autorisation est donnée au Maire pour signer la convention de projet urbain partenarial dans le cadre d'un projet d'aménagement rue de Mauny : prise en charge financière de l'ensemble des équipements publics qui répondent aux besoins des futurs habitants de l'opération, soit un montant estimatif de 15 337.55 €. La durée d'exonération de la part communale de la taxe d'aménagement est fixée à 10 ans.

FISCALITE DE L'URBANISME – PROJET URBAIN PARTENARIAL - LA ROSEE

Autorisation est donnée au Maire pour signer la convention de projet urbain partenarial dans le cadre d'un projet d'aménagement à la Rosée : prise en charge financière de l'ensemble des équipements publics qui répondent aux besoins des futurs habitants de l'opération, soit un montant estimatif de 21 023.46 €. La durée d'exonération de la part communale de la taxe d'aménagement est fixée à 10 ans.

SUBVENTIONS COMMUNALES 2024

Décision d'accorder les subventions communales suivantes :

<u>Associations Locales</u>	
Club des aînés	130
Amicale des boulistes	130
APEL	130
Anciens Combattants	130
Amicale des Chasseurs	130
Familles Rurales	470
Tennis	700
Basket	1260
Comité des Fêtes	235
LEC (Landéhen Endurance Club)	130
VTT LAND	130
JSL	1480
Doux Dingues	130
TOTAL associations locales	5185
CCAS	1500
Centres de formation (par élève)	25
ADSM (Association Départementale des Secrétaires de Mairie)	100

Les subventions seront versées après dépôt de la demande en mairie.

AFFAIRES SCOLAIRES – RESTAURANT SCOLAIRE – TARIFS 2024/2025 -

Après prise en compte du prix de revient du repas en 2023 à 7.80 €, fixation des tarifs de restauration scolaire 2024/2025 de la manière suivante :

- Repas enfant..... 3.60 €
- Tarif réduit..... 2.35 € (3ème enfant)
- Repas adulte.... 7.40 €
- Panier repas pour enfants titulaires d'un PAI : 2.85

Décision de confier à la Commission affaires scolaires et périscolaires, l'étude d'une tarification au quotient familial pour la rentrée 2025-2026.

BUDGET : ADMISSION EN NON-VALEUR

Admission en non-valeur d'un titre de recette de l'exercice 2018 pour un montant de 41.08 €.

RECUEIL SUR LA RESISTANCE : FINANCEMENT

Approbation de la réalisation du recueil sur la Résistance à Landéhen pendant la guerre 39-45 par la société « Au Fil de l'Histoire » pour un montant estimatif de 5800 €.

Autorisation est donnée au Maire pour solliciter toute subvention pour cette réalisation

PERSONNEL – VISITE MEDICALE pour RENOUELEMENT DE PERMIS PROFESSIONNEL

Remboursement des frais de visite médicale pour renouvellement de permis de conduire poids lourds aux agents communaux dans le cadre de la conduite des véhicules agricoles de la Commune.

LUTTE contre LE RAGONDIN

Prise en charge du coût des formations de piégeurs soit en réglant la facture auprès de l'organisme de formation ou par remboursement aux piégeurs sur attestation de formation remise en mairie. L'inscription aux formations devra faire l'objet d'une information en mairie au préalable dans un souci de lutte sur l'ensemble de la Commune.

ACQUISITION D'UN TAILLE-HAIE ELECTRIQUE

Pouvoir est donné au Maire pour l'acquisition d'un taille-haie électrique en remplacement du taille-haie thermique usagé.

ACQUISITION DE STRUCTURES EXTERIEURES POUR RANGEMENT VELOS

Pouvoir est donné au Maire pour l'acquisition de structures extérieures pour rangement de vélos.

PLU PLAN LOCAL D'URBANISME

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES DE QUOI S'AGIT-IL ?



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un document stratégique, dont l'objet est de définir les grandes orientations du territoire à une échéance d'une dizaine d'années. Les réflexions larges et plurithématiques que nécessite la révision du PLU sont l'occasion de construire une culture et une vision commune pour le territoire. Ce projet communal sera ensuite traduit et décliné dans les règles d'urbanisme auxquelles les habitants devront se conformer pour construire, réhabiliter, rénover...

AXE 1 : CONCILIER ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS AVEC OPTIMISATION FONCIERE

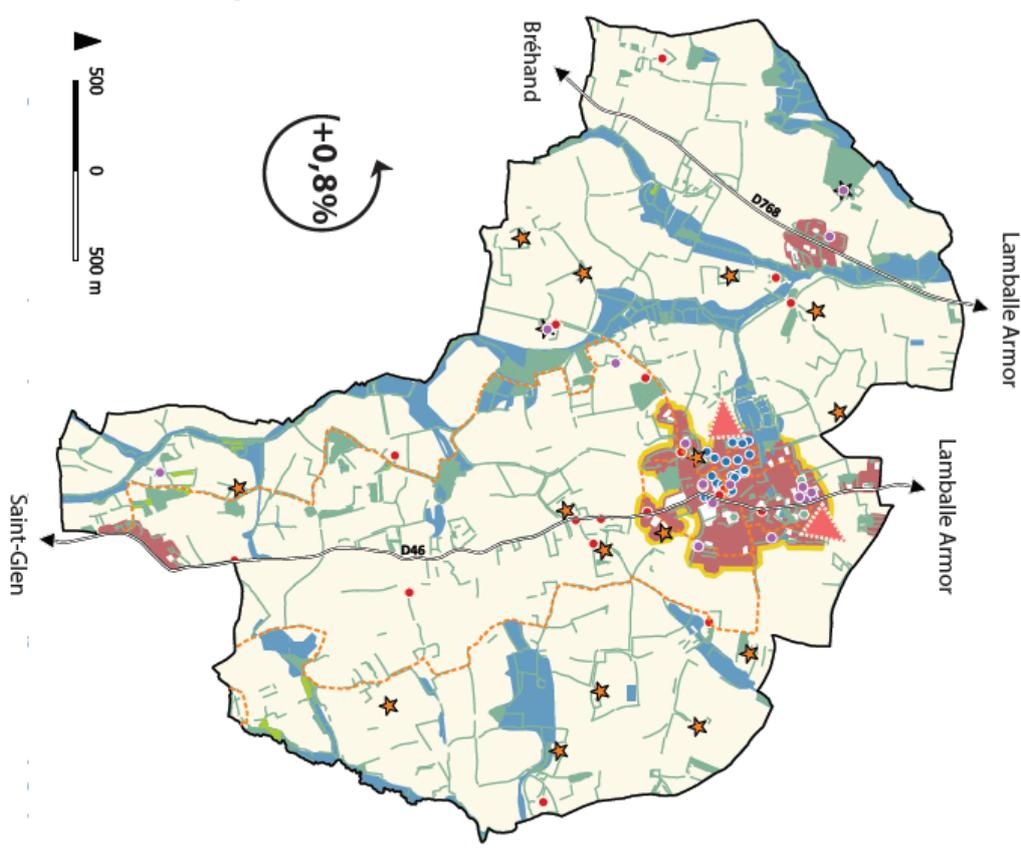
-  **1.1 - Poursuivre la dynamique démographique sur le territoire**
Viser une croissance démographique annuelle moyenne de 0,8% et la production d'environ 80 nouveaux logements d'ici 2035.
-  **1.2 - Développer une offre de logements adaptée aux différentes configurations familiales**
Développer l'offre de logements à caractère social et encourager l'accès à la propriété pour mieux répondre aux besoins des actuels et futurs habitants.
-  **1.3 - Tendre vers des formes urbaines renouvelées**
Diversifier l'offre de logements à la fois en densification (au moins 40% des nouveaux logements à l'intérieur des enveloppes urbaines) et en extension (sur une surface d'ordre de 2/ 2,5 hectares en respectant une densité de 22 logements/hectare).

AXE 2 : ASSURER LA VITALITE DU TERRITOIRE

-  **2.1 - Renforcer la dynamique commerciale du bourg**
Pérenniser les commerces existants et encourager le développement de nouveaux commerces à travers notamment la revalorisation de la place du bourg.
-  **2.2 - Maitriser l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire**
Pérenniser le tissu artisanal local en permettant l'évolution des artisans présents au sein du bourg et de l'espace rural de manière encadrée.
-  **2.3 - Assurer la protection de l'activité agricole, structurante pour l'économie locale**
Maintien et protection des espaces cultivés et des bâtiments agricoles et encadrement strict des possibilités de construire en zone agricole.
-  **2.4 - Adapter la couverture en équipements aux ambitions communales**
Réfléchir à l'évolution des espaces sportifs et de loisirs, anticiper le développement de l'école, améliorer les liaisons douces...

AXE 3 : PROTÉGER L'ESPACE RURAL EN TANT QUE FORCE ECONOMIQUE ET IDENTITAIRE

-  **3.1 - Préserver le cadre environnemental du territoire**
Protéger et restaurer les cours de biodiversité : trame verte (espaces boisés, arbres remarquables, bocage, landes...) et bleue (zones humides, cours d'eau, mares...).
-  **3.2 - Valoriser le patrimoine bâti d'intérêt, marqueur de l'identité territoriale**
Protéger les éléments patrimoniaux ainsi que les itinéraires de randonnées permettant leur découverte, permettre le changement de destination d'anciens bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial sous réserve de ne pas compromettre l'activité agricole...
-  **3.3 - S'ancrer dans une logique de sobriété foncière**
Respecter les objectifs de la loi Climat et Résilience en visant une réduction significative de la consommation d'espace sur les 10 prochaines années.



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

A LA UNE

LA STRATEGIE CLIMAT ADOPTEE

La Stratégie Climat de l'Agglomération a été adoptée le mardi 9 juillet 2024. C'est un document qui met en cohérence l'ensemble des actions en cours sur les transitions et qui propose de nouvelles actions porteuses de sens pour répondre au défi de la lutte contre le changement climatique.

Durant les mois qui ont séparé la validation de la première version de ce document par le Conseil communautaire en octobre dernier et l'adoption du document finalisé votée, les services ont consulté l'Etat, la Mission Régionale d'autorité environnementale, la Chambre d'agriculture... Une consultation publique (avec 4 réunions publiques et un cahier de recueil dans chaque mairie) a été organisée. Le Conseil de développement a été saisi et a rendu un rapport fourni et détaillé. Enfin, l'ensemble des services de l'Agglomération a été sollicité pour consolider le programme d'actions de la Stratégie Climat. De leur côté, les élus ont travaillé à hiérarchiser ce plan d'actions en identifiant collégialement 5 objectifs prioritaires.

5 objectifs prioritaires

- Une collectivité exemplaire
- La mobilité des habitants
- Une alimentation de qualité pour les habitants et rémunératrice pour les producteurs
- Une exploitation de notre potentiel d'énergies renouvelables en intégrant une vigilance aux conflits d'usage et à l'acceptabilité sociale
- La préservation de la ressource en eau

Le document voté mardi 9 juillet reprend ainsi les préoccupations des acteurs du territoire et fixe une ambition forte pour l'agglomération, tout en collant le plus possible à la réalité des services. Il répond aux enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique tout en soutenant tout ce qui fait la spécificité et la force du territoire : un pôle urbain, de nombreuses communes rurales et une ouverture sur la mer, un tissu économique dynamique reposant en grande partie sur la production agricole, support de l'industrie agroalimentaire.

INFOS PRATIQUES

À VOS AGENDAS

La rentrée passée, il est déjà temps de penser aux prochaines vacances.

Pour les Accueils de loisirs 3-11 ans, les inscriptions seront ouvertes du **27 septembre au 9 octobre** (vacances de la Toussaint)

Les inscriptions pour les 11-17 ans auront lieu du **4 au 15 octobre (vacances de la Toussaint)**

Rendez-vous sur le portail familles pour plus d'infos !

<https://portail-activites-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh/guard/login>

À LA RENCONTRE DE LA JEUNESSE

Dédiée aux 11-30 ans, la Structure Info Jeunes (SIJ) ira, cette année encore, à votre rencontre. Les animateurs seront présents un jeudi par mois sur le temps du midi pour des permanences aux lycées de La Ville Davy, Saint-Joseph et Henri Avril. Vous les retrouverez également à la Gare routière de Lamballe-Armor tous les premiers jeudis du mois.

Nouveauté cette année : la SIJ vous donne rendez-vous dans les différents pôles jeunesse du territoire durant les vacances scolaires.

Plus d'informations auprès de la SIJ par téléphone au 02 96 50 87 90 ou 06 79 98 73 57.

PLONGEZ DANS LE GRAND BAIN

Ouverte en 2005, La Piscine, Centre aquatique communautaire, a bénéficié de travaux de modernisation importants qui ont nécessité la fermeture de l'équipement durant trois mois. Mais depuis le 2 septembre dernier, celle-ci accueille de nouveau les nageurs.

Au premier coup d'œil, peu de changements sont visibles, si ce n'est le ravalement de la façade extérieure. Mais en coulisses, tout a été refait, avec le remplacement du système de filtration d'eau des bassins, passant de deux filtres à sable à quatre filtres à perlite. La perlite ? C'est une petite roche volcanique qui améliore la qualité de l'eau et de l'air ambiant. Cette poudre blanche filtre les particules jusqu'à 1 micron et permet de réaliser des économies importantes, avec une consommation d'eau et une utilisation de produits de traitements moindre. Un véritable gain, à tous les niveaux et pour tous !

En cette rentrée, La Piscine reprend donc ses habitudes. Et fait jouer la solidarité pour accueillir les écoles qui se rendaient jusqu'alors à la piscine de

Pléneuf-Val-André, dont les portes viennent de se fermer pour une reconstruction complète. Venues d'Erquy, de La Bouillie, de Pléneuf-Val-André, de Plurien, de Saint-Alban ou encore de Planguenoual à Lamballe-Armor, les 21 classes pourront profiter de 10 séances d'apprentissage de la natation. Une solidarité partagée avec nos voisins de Dinan Agglomération, dont la piscine de Broons accueillera une partie des enfants du sud du territoire !

CAFES RÉPARATIONS

Ne jetez plus ! Lamballe Terre & Mer, via son centre social intercommunal La Boussole, accompagne 4 cafés réparations sur son territoire. A Erquy, Lamballe-Armor, Plédéliac et Quessoy, grâce aux membres des associations Rêv'Inventer, Faire & Souder, Le P'tit Hangar et Zazous et Cie, apprenez à réparer vos objets du quotidien, en convivialité, avec des réparateurs bénévoles.

Pour en savoir plus : [lamballe-terre-mer.bzh](https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/vivre-habiter/social-sante/centre-social-intercommunal---la-boussole)
<https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/vivre-habiter/social-sante/centre-social-intercommunal---la-boussole>

HABITAT : VISITE EAU - ENERGIE

Lamballe Terre & Mer vous propose des visites gratuites d'un conseiller en économies d'énergie de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC). Ces visites Eau Energie, dédiées aux personnes qui rencontrent des difficultés pour se chauffer ou qui se questionnent sur l'énergie dans leur logement, sont destinées aux locataires et propriétaires de l'ensemble des communes du territoire.

Lors de ces visites le logement est abordé dans son ensemble, les usages, les factures, les équipements. Des conseils sont donnés pour diminuer les consommations et améliorer le confort. A cette occasion du petit matériel économe est installé gratuitement.

Pour demander une visite, n'hésitez pas à contacter BONJOUR HABITAT au 02 96 52 56 50 ou via le site internet www.lamballe-terre-mer.bzh

Votre éligibilité sera vérifiée par le conseiller de l'ALEC. Attention, il ne s'agit pas de diagnostics énergétiques ou d'audits énergétiques.

COMPOSTAGE : LAMBALLE TERRE & MER VOUS ACCOMPAGNE

Le compostage est un moyen naturel, simple et efficace de réduire les déchets. Il contribue à la préservation de l'environnement. Mais gérer un composteur n'est pas toujours évident et de multiples questions peuvent se poser : Est-ce qu'il sent mauvais ? Attire-t-il les rongeurs ? Pourquoi il y a des insectes dans le composteur ?

Dans son guide gratuit « Comment prendre soin de son composteur ? », Lamballe Terre & Mer vous aide à en savoir plus sur cette pratique essentielle à la gestion des déchets.

Vous pouvez le retrouver en téléchargement sur : [lamballe-terre-mer.bzh](https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/vivre-habiter/gestion-des-dechets/composter)
<https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/vivre-habiter/gestion-des-dechets/composter>

LE LOGEMENT SUR LAMBALLE TERRE & MER, VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Lamballe Terre & Mer lance la réflexion autour de son futur programme local de l'habitat (PLH) pour 2026-2031. Document stratégique de programmation, cette nouvelle feuille de route inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques, aides à la rénovation...

Une première phase de diagnostic permet d'identifier les principales caractéristiques et besoins du territoire en matière de logement.

L'Agglomération souhaite récolter les retours des habitants afin de répondre au plus près aux réalités terrain et pourquoi pas casser les stéréotypes autour de l'habitat en comprenant mieux les attentes, parfois disparates, de toutes les générations. Des ateliers participatifs ouverts à tous sont organisés autour des 3 principales typologies de notre territoire : le milieu urbain le **25 septembre** à Lamballe-Armor, la ruralité le **26 septembre** et le secteur littoral le **3 octobre** sur d'autres communes.

Toutes les infos sur [lamballe-terre-mer.bzh](https://www.lamballe-terre-mer.bzh)

DINAN - LAMBALLE : RÉOUVERTURE DE LA LIGNE

Depuis le samedi 6 juillet et après 12 mois de travaux, les TER BreizhGo parcourent les 40 km reliant les villes de Dinan et Lamballe-Armor en passant par Landébia, Plancoët et Corseul-Languenan. De 3 allers-retours par jour durant l'été, le nombre de voyage passe à 5 allers-retours par jour dès septembre.

Grâce aux travaux, jusqu'à 17 minutes de temps de parcours ont été gagnées. Il faut donc compter 32 minutes en train pour rejoindre Dinan depuis Lamballe-Armor. Le train redevient ainsi compétitif vis-à-vis de la voiture.

Le financement de cet investissement de 53,8 millions d'euros a été réparti entre l'État, la Région Bretagne, le Département des Côtes-d'Armor, Dinan Agglomération, Lamballe Terre & Mer et SNCF Réseau.

AGENDA

Lun. 02/09 - La Piscine, Centre aquatique communautaire

La Piscine vous ouvre de nouveau ses portes aux horaires habituels. Le lundi 2 septembre marque également le début des inscriptions aux différentes activités aquatiques.

Rue des Olympiades, Lamballe-Armor

CYBER BIBLIOTHEQUE

La Rentrée à la bibliothèque c'est :

le mardi 17
septembre

Abonnement annuel

5 € l'enfant,
10 € l'adulte,
15 € famille

Contact : Laëtitia Lamé, animatrice,
espace cyber-bibliothèque -
02.96.30.31.66 ou
bibliothequelandehen@gmail.com
site : www.landehen.fr

Horaires de l'espace

mardi et vendredi : 16h30-18h30
mercredi : 9h30-12h/15h-16h30
samedi : 9h30-12h

Vend.20
sept.
18h15

La rentrée des livres

Partage, échange,
coups d'oeur : Livres, musiques,
films, fil...

jeudi 26
sept
10h15

RDV des bout'choux :
Animation avec les enfants
0-3 ans - gratuit

Vous avez lu le prix Louis Guilloux?
C'est le moment de voter !

Ateliers Enfants : Créatif

Sur inscription

- 25/09 : Biblio-créatif thème automne et rentrée
- 02/10 : Biblio-créatif thème numérique
- 09/10 : Biblio-créatif thème goût et cuisine
- 16/10 : Biblio-créatif thème vacances

Mercredi
13h30/15h
7€ le cycle

Ateliers Adultes : Numérique

Sur Inscription, il reste des places !

- 25/09 Prendre en main son smartphone
- 02/10 Créer 1 album photos
- 09/10 Sécurité de l'ordinateur
- 16/10 Démarches administratives (Améli, Doctolib, Carte grise ou identité...)
- En Novembre, un cycle 5 séances débutant pour 6 personnes

Mercredi
14h/17h
3€ l'atelier

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

FORUM DES ASSOCIATIONS

LANDEHEN 

 **FORUM :**
ASSOCIATIONS
&
 **ACTIVITES** 

Vendredi 6 septembre
17h00 à 20h30

 Découverte et Inscriptions 
à la salle des fêtes

COMITÉ DES FÊTES

LANDÉHEN

samedi 31 août



terrain de foot

12h00 : inscriptions
13h00 : début du tournoi
30 planches



Tournoi de palets

Engagement remis en jeux !

restauration-
buvette
sur place

10€ par
doublette

organisation : Comité Des Fêtes

inscription conseillée au : 06 45 91 18 19 

5€
1 boisson offerte



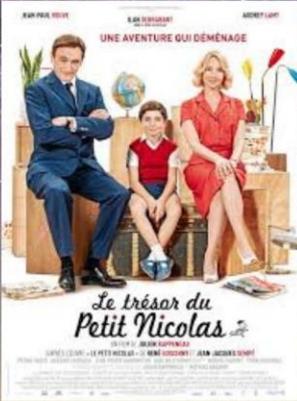
Landéhen Dance
20 h 30
Soirée DJ

Salle des fêtes
22400
Landéhen

14 SEPT

Buvette 

LANDEHEN
SAMEDI 31 AOÛT 2024
CINÉ PLEIN AIR
en cas d'intempéries, projection dans la salle des fêtes



18h30 - Restauration et buvette
21h00 - Film

ENTRÉE GRATUITE CIN ÉTOILES TERRAIN DE FOOT



LANDEHEN ENDURANCE CLUB

Les inscriptions auront lieu lors du forum des associations du 6 septembre, ou lors de
L'assemblée générale
qui se tiendra
le vendredi 20 septembre à la salle polyvalente à 19h.



JEUNESSE SPORTIVE LANDÉHEN

La JS Landéhen recrute !



Vous êtes joueur de foot ou vous avez envie de le devenir ?
Le club de la JS Landéhen vous propose de rejoindre ses équipes de foot, à partir de 5 ans via son l'école de foot et jusqu'aux équipes seniors qui évoluent en niveau district. Ce club qui vient de fêter ses 100 d'existence, se veut familiale et dynamique.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Pierre Langlais au 0689887520

Activités septembre

- Mardi 3 : 8 h 30, concours de boules interclubs avec repas (sur invitation du club), engagement 5 € et repas 13 € ;
Menu : Entrée - Jambonneau P de Terre - Crème dessert.
Possibilité de prendre des repas à emporter (11€)
S'inscrire pour le repas auprès de Claude et Nicole.
ou Brigitte 06.14.69.30.24 et Michel 06.58.07.14.91
- Lundi 9 : Reprise du Pilates avec Olivier, groupe 1 à 9 h 30 - groupe 2 à 10 h 45.
- Mardi 10 : Reprise de la Gym avec Olivier à 10 h 30.
- Jeudi 12 : Reprise du Pilates groupe 3 à 11 h avec Olivier.
- Jeudi 12 : 14 h, reprise du club.
- Jeudi 26 : Club à 14 h.
- Vendredi 27 : Journée au fil de l'eau en Baie de Morlaix. Départ de Landéhen en car destination Plouigneau pour la découverte d'un village breton du siècle dernier. Visite guidée de l'écomusée, saboterie, jeux en bois et tout ce qui se rapporte à la vie à la ferme. A voir !
- Prendre date :**



Lundi 4 novembre : Spectacle de la Fédération à Hermione. Avec les artistes de CITRUS, en 2 parties : le grand show et les Yéyés - chants, ballets, humour, plumes et glamour !
Tarif : 28 €

S'inscrire au plus vite : Mail brigitte.douyere.ca-landehen@orange.fr

Ou par téléphone :

Brigitte DOUYERE : 06.14.69.30.24

Michel MARTIN : 06.58.07.14.91

ASSOCIATION FAMILLES RURALES LANDEHEN



Familles Rurales Association de Landéhen



✕ Couture

Pour les adultes, les ateliers se déroulent un samedi matin sur deux débutant ou pas, 120 € l'année.

Pour les ados, des stages auront lieu pendant les petites vacances scolaires pour les jeunes à partir de 10 ans. Aux vacances de Toussaint : jeudi 24 et 31 octobre 2024 de 10h à 17h, 25 € les deux journées.

Pour les plus jeunes, des ateliers sont proposés pour les enfants accompagnés d'un adulte dans le cadre des ateliers duos ; 8 euros l'atelier

Adultes : tout niveau

Ados : stages durant les vacances scolaires

Ateliers parents enfants

Infos et inscriptions auprès de Catherine : 06 50 30 35 08

✕ Vêtement chemin d'éveil :

Sabrina Guichon animera trois journées de stage

" Être bien dans ses vêtements "

✓ Première journée, 28 septembre :

trouver les couleurs dont vous avez besoin pour rayonner, et retrouver une belle énergie

✓ Seconde journée, 12 octobre :

les formes de vêtement qui vous vont bien

✓ Troisième journée, 16 novembre :

les matières dans lesquelles vous êtes à l'aise .

180 € les trois journées, payable en trois fois

Animé par Jean-Charles Gautier, artiste peintre

STAGE DE PEINTURE COLLAGES



Lundi 18 & 25 novembre 2024 de 14h à 17h.

Lundi 2 & 9 décembre 2024 de 14h à 17h.

Salle du Manoir à Landéhen.

Infos et inscriptions auprès de Catherine : 06 50 30 35 08

Tarif : 160€ (possible de régler en 4X) + adhésion annuelle



LANDEHEN



Découvrez à nouveau nos ateliers entre parents et la nouveauté 2024 : des groupes d'habiletés sociales pour les enfants, pour mieux vivre le TDAH*



✕ Stage peinture :

Ce stage s'adresse aux débutants ou expérimentés les lundis de 14h à 17h les 18 et 25 novembre, 2 et 9 décembre

Jean Charles Gautier propose la réalisation d'un tableau avec des techniques mixtes dont le collage à partir d'un tableau d'un grand maître.

160 € le stage, payable en 4 fois.

Le TDAH

Trouble déficitaire de l'attention, avec ou sans hyperactivité.

> Trouble neurodéveloppemental principalement caractérisé par une attention fluctuante, de l'impulsivité et de l'hyperactivité.

> Peut générer des difficultés dans les interactions sociales et la régulation des émotions (colères, anxiété...).

Les Ateliers

POUR LES PARENTS

Groupe d'échange BARKLEY

Animé par Marion Serrano, psychologue

Le samedi de 10h à 12h

(12/10, 16/11, 30/11, 14/12, 18/01, 01/02, 01/03, 15/03, 29/03 & 26/04)

Au programme : connaissance du TDAH et des besoins de l'enfant, échanges, découverte d'outils et de ressources pour mieux vivre le quotidien familial et accompagner son enfant.

POUR LES ENFANTS

Groupe d'habiletés sociales

> En projet <

Pour aider les enfants à adopter des comportements plus adaptés (aspect émotionnel, moteur, social & cognitif)

ATELIERS SUR INSCRIPTION

50€ le cycle

Carte d'adhésion familiale à 27,50€

Votre enfant n'a pas été diagnostiqué ou est en cours de diagnostic et présente des besoins spécifiques ? Vous pensez avoir besoin d'aide mais vous ne savez pas si votre enfant est concerné ? Contactez-nous, nos intervenants prendront le temps de vous écouter et de répondre à vos questions.

CONTACT

Inscription et renseignements :

Contactez BETTY

Tel : 06 23 01 87 67

afriandehen@gmail.com



Familles Rurales
Association de Landéhen
22400 Landéhen
afriandehen@gmail.com

Association loi 1901,
membre du Mouvement
Familles Rurales.

La CAF et le Conseil
Départemental des
Côtes-d'Armor sont
partenaires de cette
action



Côtes d'Armor
le Département

BASKET CLUB LANDEHEN



Le Landéhen Basket Ball vous accueille à partir de 5 ans !

N'hésitez pas à venir participer aux séances d'entraînement avant de vous engager !

La reprise des entraînements aura lieu le mercredi 4 septembre 2024 pour les jeunes (sur le City), à compter du 28 août 2024 pour les séniors et le mardi 10 septembre 2024 pour les loisirs.

Horaires d'entraînement (ceux-ci pourront être modifiés en fonction des effectifs inscrits) et prix des licences :

JOUR	CATEGORIES	HORAIRE	PRIX
MARDI	U17 G	19H30-20H45	86€
	Séniors M*	19H30-20H45	106€
	Loisirs*	20H45-22H30	90€
MERCREDI	U6-U7 (2019/2018)	14H-14H45	67€
	U8-U9 (2017/2016)	16H15-17H15	67€
	U10-U11 G (2015/2014)	14H45-16H15	67€
	U12-U13 G (2013/2012)	14H45-16H15	70€
	U12-U13 F (2013/2012)	17H15-18H45	70€
	U14-U15 F (2011/2010)	17H15-18H45	76€
	U10-U11 F (2015/2014)	18H45-20H	67€
	U18F (2009/2008/2007)	20H-21H30	86€
	Séniors F*	20H-21H30	106€
VENDREDI	Sénior(e)s	19H-20H30	106€

***Pour ces équipes , le prix du repas annuel est compté dans le prix de la licence !**

Les chèques vacances, les pass'sport, les tickets loisirs de la CAF et les coupons sport sont acceptés. Toute facilité de paiement peut également être proposée.

Nous serons présents au Forum des associations le 6 septembre 2024 de 17h30 à 20h30 la salle des fêtes de Landéhen et serons ravis de pouvoir répondre à toutes vos questions ou demandes.

Marie HERVE au 06.66.79.69.05



Marie RONXIN au 06.63.52.67.45

ECURIE DE LA CASSOIRE - PONEY-CLUB DE LANDEHEN

C'est la rentrée !

Reprise des cours à partir du **mardi 3 septembre**, enfants à partir de 2 ans et demi et adultes. 😊

Forfait découverte baby, sans engagement : 35 € les 3 séances de ¾ heure.

Les tarifs de l'année dernière sont maintenus sans augmentation

Inscriptions dès maintenant

Renseignements : 06 63 06 96 21



ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION VTT LAND'

LANDEHEN

RANDONNÉE

VTT, Pédestre & Gravel

8 KM

14 KM

ENGAGEMENT 4 EUROS

DIMANCHE

6

OCTOBRE

2024

Départ à partir de 7h30

50KM

90 KM

ENGAGEMENT 7 EUROS

20 KM

34 KM

45 KM

55 KM

ENGAGEMENT 6 EUROS

Inscriptions gravel par mail ou sur Helloasso :
club.vttland@hotmail.fr

Ravitaillements
Buvette et tombola à l'arrivée

Inscription sur place ou sur Helloasso.com
(en scannant le QR code)

BREIZH OPC

• Concrètement / Planage / Livraisons
• Matériel d'acron éducatif
• Ateliers Maître d'ouvrage

megAgence
Consultants en immobilier à Bréhand

Patricia ZANETTI
Agent Commercial Indépendant
06 01 19 79 46
06 - la.zanetti@megagence.com
10AC - 19 453 281 291 - Saint-Bertheuc

ACI
l'exigence d'un expert

svrac
SYSTÈME & ÉQUIPEMENT POUR LE VRAC

ARGOAT ELECTRO
BOBINAGE

stumoà
Services maîtrisés sur flamme

RENAULT
MENUISERIE CHARPENTE

AM ELEC

TRAVAUX PUBLICS
de GUEGUEN T.P.

Recherches, Assurances, Projets, Travaux, Réhabilitation, Entretien

5, rue Charles Bonnet - 49100 - LA BRÉHÉRAIE
Tél 02 99 30 30 72
www.gueguen-tp.com

PRODIMAT
OUTILLAGE & ENTRETIENS

David GUÉGAN
22400 MOREILLY - TEL 06 81 75 42 22
contact@prodimat22.fr

M2C
Ingénierie Bâtiment

PETITES ANNONCES et COMMUNIQUÉS

Objets trouvés : - une clé trouvée rue de Bon Abri le 29/06 - un sweat enfant 8 ans au city stade le 23/07 - une paire de lunettes de soleil correctrice (femme) près de la boulangerie

A vendre : motobineuse MH175 RX de marque OLEO MAC. Très peu servie. 06 74 73 83 08.

L'association C.L.O.E & Maison Escargot (Plédéliac) recherche Service Civique : envoi du CV et lettre de motivation à lamaisonescargot@orange.fr

Association Jeunesse Guessant : Activité scrapbooking

L'activité scrapbooking se poursuit.
Les cours ont lieu une fois par mois le mardi de 19H30 à 21H30. Ce loisir créatif consiste à mettre en valeur vos photographies sur des supports variés réalisés (pages d'albums, mini albums, cartes, toiles...) en utilisant des techniques variées
Lieu : à la salle François Cherdel à Bréhand
Pour tous renseignements, contacter Mme Isabelle Pellan 06.21.22.89.38

Haras National de Lamballe Soirée Conférence Spectacle

Le 6 septembre à 18h30

Temps d'échange et de partage

Divers intervenants du monde sportif prendront la parole pour aborder les thèmes du sport et les valeurs paralympiques, la détermination l'égalité l'intégration et le dépassement de soi.
Les défis et les difficultés auxquelles ils font face au quotidien et au cours de leur parcours sportif seront également évoqués afin de mettre en lumière leur vécu.